



Même travail même salaire?

Par Sepurien

Bonjour,

Je travail dans une entreprise de collecte d'ordures, il y a qlqs années notre entreprise a gagner de nouveaux contrats Avec les communes voisine, nous avons recuperer les equipages qui soccupaient de la collecte d'ordures dans ses communes. Ces nouveaux salarier ont un salaire superieur aux notres qui va de 1,40? a 1,80? en + de l'Heure.

Le patron est il dans l'obligation d'augmenter nos salaires pour les mettre au même niveau que les nouveaux arrivants?